

Nombres 18

Französische Darby-Übersetzung



1 Et l'Éternel dit à Aaron: Toi, et tes fils, et la maison de ton père avec toi, vous porterez l'iniquité du sanctuaire; et toi et tes fils avec toi, vous porterez l'iniquité de votre sacrificature. **2** Et fais aussi approcher tes frères, la tribu de Lévi, la tribu de ton père, avec toi, et ils te seront adjoints, et il te serviront; et toi et tes fils avec toi, vous servirez devant la tente du témoignage. **3** Et ils vaqueront à ce dont tu leur donneras la charge, et au service de toute la tente; seulement, ils n'approcheront pas des ustensiles du lieu saint, et de l'autel, de peur qu'ils ne meurent, eux et vous aussi. **4** Et ils te seront adjoints, et ils seront chargés de ce qui concerne la tente d'assignation, selon tout le service de la tente; et nul étranger n'approchera de vous. **5** Et vous serez chargés de ce qui concerne le lieu saint, et de ce qui concerne l'autel, afin qu'il n'y ait plus de colère contre les fils d'Israël. **6** Et moi, voici, j'ai pris vos frères, les Lévites, du milieu des fils d'Israël; ils vous sont donnés en don pour l'Éternel, afin qu'ils s'emploient au service de la tente d'assignation. **7** Et toi, et tes fils avec toi, vous accomplirez les fonctions de votre sacrificature en tout ce qui regarde l'autel et relativement à ce qui est au dedans du voile, et vous ferez le service. Je vous donne votre sacrificature comme un service de pur don; et l'étranger qui approchera sera mis à mort.

8 Et l'Éternel parla à Aaron: Et moi, voici, je t'ai donné la charge de mes offrandes élevées, de toutes les choses saintes des fils d'Israël; je te les ai données, à cause de l'onction, et à tes fils, par statut perpétuel. **9** Ceci sera à toi des choses très-saintes, qui n'ont pas été consumées: toutes leurs offrandes, savoir toutes leurs offrandes de gâteau et tous leurs sacrifices pour le péché et tous leurs sacrifices pour le délit qu'ils m'apporteront; ce sont des choses très-saintes pour toi et pour tes fils. **10** Tu les mangeras comme des choses très-saintes, tout mâle en mangera: ce sera pour toi une chose sainte. **11** Et ceci sera à toi: les offrandes élevées de leurs dons, avec toutes les offrandes tournoyées des fils d'Israël; je te les ai données, et à tes fils et à tes filles avec toi, par statut perpétuel; quiconque sera pur dans ta maison en mangera. **12** Tout le meilleur de l'huile et tout le meilleur du moût et du froment, les prémices qu'ils donneront à l'Éternel, je te les donne. **13** Les premiers fruits de tout ce qui est dans leur pays, qu'ils apporteront à l'Éternel, seront à toi; quiconque sera pur dans ta maison en mangera. **14** Tout ce qui est voué à Dieu en Israël sera à toi. **15** Tout ce qui ouvre la matrice, de toute chair, qui sera présenté à l'Éternel, tant homme que bête, sera à toi; seulement tu ne manqueras pas de racheter le premier-né de l'homme, et tu rachèteras le premier-né des bêtes impures. **16** Et ceux qui doivent être rachetés, depuis l'âge d'un mois, tu les rachèteras selon ton estimation, qui sera de cinq sicles d'argent, selon le sicle du sanctuaire, qui est de vingt guéras. **17** Seulement tu ne rachèteras pas le premier-né de la vache, ou le premier-né de la brebis, ou le premier-né de la chèvre; ils sont saints. Tu feras aspersion de leur sang sur l'autel, et tu feras fumer leur graisse en sacrifice par feu, en odeur agréable à l'Éternel. **18** Et leur chair sera à toi; elle sera à toi, comme la poitrine tournoyée et comme l'épaule droite. **19** Toutes les offrandes élevées des choses saintes que les fils d'Israël offrent à l'Éternel, je te les ai données, et à tes fils et à tes filles avec toi, par statut perpétuel; c'est une alliance de sel, à perpétuité, devant l'Éternel, pour toi et pour ta semence avec toi.

20 Et l'Éternel dit à Aaron: Tu n'auras pas d'héritage dans leur pays, et il n'y aura pas de part pour toi au milieu d'eux: moi, je suis ta part et ton héritage au milieu des fils d'Israël. **21** Et voici, j'ai donné pour héritage aux fils de Lévi toutes les dîmes en Israël, pour leur service auquel ils s'emploient, le service de la tente d'assignation. **22** Et les fils d'Israël n'approcheront plus de la tente d'assignation, pour porter le péché et mourir; **23** mais le Lévite, lui, s'emploiera au service de la tente d'assignation, et ils porteront leur iniquité; c'est un statut perpétuel en vos générations. Et ils ne posséderont pas d'héritage au milieu des fils d'Israël; **24** car j'ai donné pour héritage aux Lévites les dîmes des fils d'Israël, qu'ils offrent à l'Éternel en offrande élevée; c'est pourquoi j'ai dit d'eux qu'ils ne posséderont pas d'héritage au milieu des fils d'Israël. **25** Et l'Éternel parla à Moïse, disant: **26** Tu parleras aussi aux Lévites, et tu leur diras: Quand vous prendrez des fils d'Israël la dîme que je vous ai donnée de leur part pour votre héritage, vous en offrirez une

offrande élevée à l'Éternel, la dîme de la dîme. **27** Et votre offrande élevée vous sera comptée comme le froment pris de l'aire, et comme l'abondance du moût pris de la cuve. **28** Ainsi vous aussi, vous offrirez une offrande élevée à l'Éternel, de toutes vos dîmes que vous prendrez de la part des fils d'Israël; et vous en donnerez l'offrande élevée de l'Éternel à Aaron, le sacrificateur. **29** De toutes les choses qui vous sont données, vous offrirez toute l'offrande élevée de l'Éternel, -de tout le meilleur, la partie sanctifiée. **30** Et tu leur diras: Quand vous en aurez offert le meilleur en offrande élevée, cela sera compté aux Lévites comme le produit de l'aire et comme le produit de la cuve. **31** Et vous le mangerez en tout lieu, vous et vos maisons; car c'est votre salaire pour votre service à la tente d'assignation. **32** Et vous ne porterez pas de péché à son sujet, quand vous en aurez offert le meilleur en offrande élevée; et vous ne profanerez pas les choses saintes des fils d'Israël, et vous ne mourrez pas.